

1704

Je soussigné, recevais de la main de M. Sagren<sup>281</sup>  
Directeur de l'Académie Royale de France à Rome  
la somme de Deux mille sept cents francs qui  
m'ont été alloués pour traitement et indemnité de nourriture  
pendant l'année 1840 en qualité de secrétaire  
Bibliothécaire de ladite Académie

Bon pour 2000 fr.

Rome le 31. Mars 1840

A. Le Roy,  
Secr. Bibl. de l'Acad. R. de France